

Cuivre (II) chlorure dihydraté
SP-T-N-(MIN.)
Attention

SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Ref. n°	: 105 299
Nom commercial	: Cuivre (II) chlorure dihydraté.
Identification de la société	: JEULIN T: +33 2 32 29 40 50 - F: +33 2 32 29 43 99 468, Rue Jacques Monod - CS 21900 27019 EVREUX CEDEX - France e-mail : support@jeulin.fr
N° de téléphone en cas d'urgence	: +33 1 45 42 59 59
Usage	: Usage laboratoire

SECTION 2 Identification des dangers
Classification de la substance ou du mélange
**Classe de danger et code de catégorie
Règlement CE 1272/2008 (CLP)**
• Dangers pour la santé

- : Toxicité aiguë, par voie orale - Catégorie 4 - Attention (CLP : Acute Tox. 4)
Irritation cutanée - Catégorie 2 - Attention (CLP : Skin Corr. 2)
Irritation oculaire - Catégorie 2 - Attention (CLP : Eye Irrit. 2)
- : Danger pour le milieu aquatique - Danger aigu - Catégorie 1 - Attention (CLP : Aquatic Acute 1)
Danger pour le milieu aquatique - Danger chronique - Catégorie 1 - Attention (CLP : Aquatic Chronic 1)

• Dangers pour l'environnement
Eléments d'étiquetage
Etiquetage Règlement CE 1272/2008 (CLP) :
• Pictogramme(s) de danger

• Mention d'avertissement

- : Attention
- : H302 : Nocif en cas d'ingestion.
H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.
H315 : Provoque une irritation cutanée.
H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

• Mention de danger

- : P102 : Tenir hors de portée des enfants.

- Généraux

- : P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. P261 : Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols. P273 : Éviter le rejet dans l'environnement.

- Prévention

- : P305+P351+P338+P337+P313 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin. P301+P312+P330 : EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche.

- Intervention

- : P305+P351+P338+P337+P313 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin. P301+P312+P330 : EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche.

- Considérations relatives à l'élimination

- : P501 : Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 2

Révision nr : 0

Date : 26 / 7 / 2017

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

Cuivre (II) chlorure dihydrate

SP-T-N-(MIN.)

SECTION 2 Identification des dangers (suite)

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Nom de la substance	Valeur(s)	CAS	CE	Index CE	REACH	Classification
Cuivre (II) chlorure dihydrate	: 100 env. %	10125-13-0	231-210-2	----	----	Xn; R22 Xi; R36/38 N; R50-53 ----- Acute Tox. 4 (H302) Eye irrit. 2 (H319) Skin Irrit. 2 (H315) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410)

SECTION 4. Premiers secours

- Inhalation : Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène.
En cas de malaise consulter un médecin.
Faire respirer de l'air frais.
En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle.
- Contact avec la peau : Laver abondamment la peau avec de l'eau savonneuse.
Enlever vêtements et chaussures contaminés.
- Contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes.
Consulter immédiatement un ophtalmologue.
- Ingestion : **En cas d'ingestion rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente).**
Consulter immédiatement un médecin.

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

- Adéquats

Risques particuliers

- : Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants.

- : En cas de feu, présence de fumées dangereuses.

Non combustible.

La décomposition thermique génère :

Chlorure d'hydrogène.

Protection contre l'incendie

- : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

Procédures spéciales

- : Rabattre le nuage de vapeur à l'aide d'eau vaporisée ou toute autre solution appropriée.
Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions pour l'environnement

- : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

Mesures après fuite / épandage

- : Balayer la poudre sèche et l'évacuer de manière adéquate.

Rincer/diluer le résidu à l'eau.

Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Cuivre (II) chlorure dihydraté**SP-T-N-(MIN.)****SECTION 7. Manipulation et stockage**

- Précautions lors du maniement et de l'entreposage** : L'extraction locale et la ventilation générale doivent être suffisantes pour assurer la conformité aux normes d'exposition.
- Manipulation** : Porter un vêtement de protection approprié.
Eviter de remuer la matière en poudre en mettant en suspension des poussières aériennes.
Eviter toute exposition inutile.
Ne pas respirer les poussières.
- Stockage** : Après utilisation bien fermer le couvercle.
Eviter le contact avec l'humidité.
Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. (+15 / +25 °C).

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- Protection individuelle** : Eviter toute exposition inutile.
- Protection respiratoire** : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire homologué.
- Protection des mains** : Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.
- Protection de la peau** : Porter un vêtement de protection approprié.
- Protection des yeux** : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.
- Autres** : Des rince-oeil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.
Prendre les précautions adéquates pour éviter le soulèvement de poussières.
Une extraction locale est recommandée s'il y a un risque de production de poussières.

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

- Nom chimique** : Cuivre (II) chlorure dihydraté ; Chlorure de cuivre (II) ; Chlorure cuivrique ; Acide chlorhydrique sel de cuivre (II).
- Etat physique** : Solide.
- Couleur** : Bleu(e).
- Odeur** : Aucun(e).
- pH** : 50g/L(H₂O): 3-3.8
- Poids moléculaire** : 170.48
- Point de fusion [°C]** : ~ 100 °C
- T°d'ébullition initiale [°C]** : Aucune donnée disponible.
- Point de décomposition [°C]** : 70-200°C (perte de l'eau de cristallisation)
300-993 °C (substance anhydre)
- Densité** : (20°C) : 2.54
- Solubilité dans** : Eau. (20 °C) : 1150 g/L
- Point d'éclair [°C]** : Non applicable.
- Temp. d'autoinflammation [°C]** : Non applicable.
- Limites d'explosivité**
- Limites d'explosivité inférieures [%]** : Non applicable.
- Limites d'explosivité supérieures [%]** : Non applicable.

Cuivre (II) chlorure dihydraté
SP-T-N-(MIN.)
SECTION 10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter	: Hygroscopique. Chaleur.
Matières à éviter	: Métaux. Métaux alcalins : Sodium (Na), Potassium (K).
Réactions dangereuses	: Métaux formant des acétylures. Forme des composés métalliques explosifs très sensibles.
Produits de décomposition dangereux	: Oxyde de cuivre. Chlorure d'hydrogène.
Propriétés dangereuses	: Réagit violemment avec : Métaux alcalins : Sodium (Na), Potassium (K).

SECTION 11. Informations toxicologiques
Toxicité aiguë

- Inhalation	: Peut être nocif par inhalation. Irritant pour les voies respiratoires. Peut causer une irritation des voies respiratoires et d'autres membranes muqueuses.
- Cutanée	: Peut être nocif en cas d'absorption cutanée. Irritant pour la peau.
- Oculaire	: Irritant pour les yeux. Un contact direct peut provoquer une lésion de la cornée.
- Ingestion	: Nocif en cas d'ingestion. L'ingestion peut provoquer des nausées, vomissements et diarrhée.
- Autre	: Modification de la formule sanguine. Ce produit ou ses émissions peuvent affecter le système nerveux central et/ou aggraver des maladies préexistantes. L'exposition peut causer des troubles cardio-vasculaires. Collapsus. Chute de tension. Organe(s) cible(s) : Foie. Reins Sang. Poumons. Nerfs. D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues.

Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg]
Admin.cutanée(lapin) DL50 [mg/kg]
Inhalation (rat) CL50 [mg/l/4h]
Irritation de la peau (lapin)
Irritation des yeux (lapin)
Irritation des membranes muqueuses (lapin)
Toxicité chronique
Sensibilisation

: Une exposition répétée au produit peut provoquer une sensibilisation : réaction allergique de la peau.

Toxicité vis-à-vis de la reproduction

: Il demeure un doute concernant la toxicité de ce produit sur la fonction de reproduction humaine. Un complément de recherche est nécessaire. Observer toutes les précautions d'usage et éviter l'exposition.

Il est conseillé aux femmes enceintes de proscrire tout contact avec ce produit.

Effets tératogènes

 : Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
Peut causer des malformations congénitales.

Autres informations toxicologiques

: A notre connaissance, les propriétés toxicologiques de ce produit n'ont pas fait l'objet de recherches approfondies. D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues. Observer toutes les précautions d'usage pour la manipulation de produits chimiques.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 5

Révision nr : 0

Date : 26 / 7 / 2017

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

Cuivre (II) chlorure dihydraté

SP-T-N-(MIN.)

SECTION 12. Informations écologiques

Information relative aux effets écologiques	: Très毒ique pour les organismes aquatiques. Eviter le rejet dans l'environnement. Toxicité pour les daphnies : Daphnia magna : CE50 : 0.04 mg/L/48h. Toxicité pour les poissons : C. Carpio CL50 : 0.12-0.23 mg/L/96h. L. Macrochirus CL50 : 0.9 mg/L/96h. Toxicité pour les algues : Selenastrum capricornutum CE50 : 0.12 mg/L/96h. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Persistante et dégradabilité	: Aucune donnée disponible.
Informations sur l'élimination	: Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

Elimination des déchets	: Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Les conteneurs ou les revêtements intérieurs provenant d'un conteneur ayant renfermé le produit sont également considérés comme déchets dangereux. Ne pas réutiliser les containers vides. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. : Ne pas jeter les résidus à l'égout.
Procédures d'élimination des déchets	: Se référer à la fiche de sécurité avant la manipulation ou l'élimination.

SECTION 14. Informations relatives au transport

- Proper shipping name	: UN 2802 CHLORURE DE CUIVRE, 8, III
- No ONU	: 2802
- I.D. n° :	: 80
Transport terrestre	: Group : III Class : 8

Transport par mer	
- Code IMO-IMDG	: UN 2802 Chlorure de cuivre
- Classe	: 8
- Groupe d'emballage	: III
Transport aérien	
- ICAO/IATA	: UN 2802 Copper chloride
- IATA - Classe ou division	: 8
Groupe d'emballage IATA	: III

SECTION 15. Informations réglementaires

Autres	: Aucun(e).
--------	-------------

SECTION 16. Autres informations

Autres données

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au Règlement CE 1907/2006 du parlement Européen.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant

JEULIN

T: +33 2 32 29 40 50 - F: +33 2 32 29 43 99 468, Rue Jacques Monod - CS 21900 27019 EVREUX CEDEX - France
e-mail : support@jeulin.fr

N° d'appel d'urgence ORFILA : +33 1 45 42 59 59



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 6
Révision nr : 0
Date : 26 / 7 / 2017
Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

Cuivre (II) chlorure dihydraté

SP-T-N-(MIN.)

d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document

Jeulin
Règlement CE 1907/2006

JEULIN

T: +33 2 32 29 40 50 - F: +33 2 32 29 43 99 468, Rue Jacques Monod - CS 21900 27019 EVREUX CEDEX - France
e-mail : support@jeulin.fr

N° d'appel d'urgence ORFILA : +33 1 45 42 59 59